



L'inquiétude face au silence de l'AP

Encore une fois, la réalité des choses qui nous fait face vous prouve que sans aucune mesure d'anticipation les problèmes frappent à notre porte.

Le cas d'un agent nous est connu depuis maintenant de nombreux jours, les risques liés à son état de santé ou plutôt ceux de sa femme diagnostiquée positive avaient fortement inquiété les agents de son équipe.

Inquiétudes bien-fondées puisque aujourd'hui cette même équipe enregistre trois cas de suspicion COVID, dont l'un d'entre eux a fini à l'unité COVID avec le début d'une déficience respiratoire.

Toutes nos pensées vont vers ces agents et leurs familles.

L'équipe 4 de la Maison d'Arrêt se passe de 3 agents comme d'autres équipes du CP rappelons-le.

Combien de temps pourrons-nous encore tenir ?

Doit-on se résigner à attendre des dépistages positifs effectués par des services de médecine dépassés par l'affluence de malades pour prendre des mesures qui protègent les agents restants de cette pandémie.

Camarades, aujourd'hui il est possible de se faire dépister sur ordonnance de votre médecin en laboratoire ou en drive.

Est ce que notre administration continuera de se retrancher ad vitam aeternam vers l'absolue nécessité d'être diagnostiqué positif pour prendre des mesures de confinement préventif ?

L'Administration doit vous placer en quatorzaine (A.A.E) si vous avez été en contact avec une personne diagnostiquée COVID19.

Elle doit aussi vous placer également en quatorzaine (A.A.E) si l'ordonnance de votre proches est suspicion COVID.

Qui prendra les clés quand tous seront malades ? Les officiers ? Et quand eux aussi seront infectés ?
les Directeurs ?

Certainement pas !

Qui assumera auprès des familles si certains des surveillants venaient à succomber ? Nos dirigeants ?

Certainement pas !

Alors qu'attendez-vous pour agir ? Est-il absolument nécessaire d'en avoir la consigne pour préserver la santé de vos agents quand la menace est à notre porte ?

Le bureau local **Force Ouvrière** s'est montré jusqu'à aujourd'hui « sympa », et en l'absence d'informations concrètes nous allons durcir le ton et nos actions.

Le bureau local **Force Ouvrière n'aura aucune limite quant il s'agit de la sécurité et la santé de nos camarades.**

Nous saurons rappeler à chacun ses responsabilités en cas de drame.

Le bureau local **FO** **RCE OUVRIÈRE**,
Moulins, le 3 avril 2020